

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE ET LE FRANÇAIS AU BURKINA FASO

Bienvenue Nebila BAMA

Université Joseph KI-ZERBO / Ouagadougou / Burkina Faso
bienvenuebama@gmail.com

Résumé

Le français reste pour la France un outil de diplomatie et de rayonnement dans le monde. Cependant, à la faveur des tensions diplomatiques qui se sont installées entre le Burkina Faso et la France à partir de 2022, le français a perdu son statut de langue officielle, statut acquis depuis l'indépendance du pays en 1960. L'on se demande alors si cette décision de reléguer le français au rang de langue de travail est juste une manœuvre politique dictée par un contexte de tensions diplomatiques ou si elle répond à une aspiration populaire. La présente étude vise à prospecter les perceptions des Burkinabè de cette mesure de déchoir le français du statut de langue officielle, et d'analyser le rapport entre la diplomatie française et une baisse de l'influence du français au Burkina Faso. Elle s'inscrit donc dans le cadre de la glottopolitique théorisée par Guespin et Marcellési (1986). Pour ce faire, l'étude documentaire et les enquêtes ont été adoptées comme méthodes de collecte des données. L'étude a révélé que 57,7% des enquêtés pensent que la décision de déchoir le français du statut de langue officielle est liée aux tensions diplomatiques. En outre, même si 64% de l'échantillon disent que cette décision n'a pas altéré leur estime pour le français, en revanche, 88% d'entre eux préfèrent l'anglais comme langue de travail. Ainsi, un fort penchant des Burkinabè pour l'anglais avec des politiques linguistiques défavorables au français, suscitent des inquiétudes sur l'avenir du français au Burkina Faso.

Mots clés : Burkina Faso, français, tensions diplomatiques.

Abstract

French remains for France a tool of diplomacy and influence in the world. However, as Burkina Faso and France broke into diplomatic tensions from 2022, French language has lost its official language status acquired since the country's independence in 1960. The question arises then whether this decision to relegate French to the status of a working language is just a political maneuver dictated by a context of diplomatic tensions or whether it responds to a popular aspiration. This study aims to explore the perceptions of Burkinabè people regarding the decision to remove French from its status as an official language, and to analyze the relationship between French diplomacy and a decline in the influence of French in Burkina Faso. Therefore, it falls within the framework of glottopolitics theorized by Guespin and Marcellési (1967). To achieve this, documentary research and surveys were adopted as data collection methods. The study revealed that 57.7% of respondents believe that the decision to strip French of its official language status is linked to diplomatic tensions. Furthermore, although 64% of the sample say this decision has not affected their appreciation of French, on the other hand, 88% of the sample prefer English as their working language. Thus, a strong preference among Burkinabè for English, coupled with language policies unfavorable to French, raises concerns about the future of French in Burkina Faso.

Keywords: *Burkina Faso, diplomatic tensions, French.*

Introduction

Le Burkina Faso, ex-colonie française, et membre de la francophonie, s'enlise depuis 2015 dans la pire crise sécuritaire de son histoire. Les différents régimes qui se sont succédés à la tête de l'État n'y ont pas apporté les solutions escomptées, ce malgré l'appui de la France à travers la création du G7 Sahel en 2014 et la présence de la Force Serval mutée en Force Barkhane dans la zone des trois frontières depuis le 1^{er} août 2014. C'est dans ce contexte de désarroi et de doute que des militaires se sont emparés du pouvoir au Burkina Faso, le 30 septembre 2022. Dès lors, se sont installées de vives tensions diplomatiques entre le Burkina Faso et la France. Ces tensions se manifestent à travers des désaccords sur certaines questions. L'une des manifestations de ces tensions est l'adoption par l'Assemblée Législative de Transition (ALT) du Burkina Faso, le 30 décembre 2023, d'un projet de loi modificatif de la Constitution, projet dans lequel le français devient, avec l'anglais, une langue de travail. Ainsi, les brouilles diplomatiques apparaissent comme le mobile de cette soudaine prise de décision de non seulement déchoir le français de son statut de langue officielle, mais encore de le reléguer au rang de langue de travail au Burkina Faso aux côtés de l'anglais. Par ailleurs, sans présager que les mêmes causes produiront les mêmes effets, il sied tout de même de rappeler que les tensions diplomatiques entre le Rwanda et la France dès 1994 ont conduit d'abord à la consécration de l'anglais comme langue officielle dans la Loi fondamentale du 18 juin 1996 aux côtés du français et du kinyarwanda, puis à sa déclaration comme la seule langue de l'enseignement au Rwanda en 2008 au détriment du français. Toutefois, Jourdan, (1982 :69) rappelle toute l'importance et les prérogatives d'une langue officielle en ces termes :

Une langue officielle est ce qu'on a coutume d'appeler : la langue du pouvoir en place. Autrement dit, c'est la langue du gouvernement, de l'administration et des services publics du pays. Il s'agit donc d'une variété de langue privilégiée, parce que, servant dans des situations de communication particulières, elle bénéficie du support juridico-politique qui lui assure stabilité, légitimité et prestige.

Du reste, notre étude s'intéresse aux utilisateurs et potentiels utilisateurs du français que sont les Burkinabè. Ainsi, la présente étude s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique. Nous faisons donc un diagnostic affectif qui selon Abolou, (2008 :125) « a trait aux modifications d'attitudes, d'opinions, de représentations qui créent et développent chez les locuteurs des préjugés défavorables ou favorables aux langues ». L'étude vise à prospecter les perceptions des Burkinabè de cette mesure de déchoir le français du statut de langue officielle, et d'analyser le rapport entre la diplomatie française et une baisse de l'influence du français au Burkina Faso.

1. Méthodologie

Les méthodes de collecte des données adoptées sont l'étude documentaire, les enquêtes, et l'observation participante. Pour ce qui est de l'exploitation documentaire, elle a consisté à parcourir les travaux de recherche ayant porté sur le statut du français dans des pays où il n'est pas une langue autochtone, et ceux ayant traité des relations diplomatiques tumultueuses entre la France et certains Etats. En ce qui concerne les enquêtes, nous avons d'abord soumis des questions ouvertes à cent (100) répondants, et très vite nous sommes parvenu à une saturation des données. Il s'agit d'un constat que nous avons fait qu'au fur et à mesure que nous interrogeons les enquêtés, les mêmes réponses se répétaient. C'est-à-dire que des réponses nouvelles n'étaient pas fournies. La théorie de la saturation des données a été développée par Glaser et Strauss (1967). Nous avons ensuite soumis les mêmes questions à l'application *AI Questions Generator* qui a généré des réponses que nous avons amendées et reformulées en intégrant les réponses déjà obtenues dans la saturation des données. Puis, le questionnaire a été refait avec des questions semi-ouvertes. C'est-à-dire que nous avons proposé aux enquêtés des réponses au choix tout en lui laissant la latitude de fournir d'autres réponses. Ensuite, ce questionnaire a été administré de façon aléatoire aux enquêtés en ligne. Au total, cent-trente-trois (133) personnes ont répondu au questionnaire, et ils ont été tous retenus comme l'échantillon de l'étude. Toutefois, quelques limites aux méthodes de collecte des données sont à relever. Il s'agit de la faible couverture du réseau et de l'instabilité de la connexion internet dans certaines zones du pays, et des réticences de certains éléments de la population cible à

collaborer par insuffisance de compréhension des objectifs de l'enquête. L'enquête de terrain aurait pu réduire ces limites et donner la chance à plus de participants de contribuer à fournir des informations précieuses. Du reste, les données ont été collectées à l'aide de *Google forms*. Elles ont été traitées avec les logiciels STATA, SPSS, et EXCEL. Pour une meilleure lisibilité des résultats nous les présentons par thème.

2. Résultats

2.1. Place de la langue française au Burkina Faso

Jusqu'à nos jours, l'utilisation du français est prépondérante dans l'administration publique burkinabè comme dans les domaines de la justice, de la santé, de l'éducation, etc. et dans les médias. C'est en cela que Nikiéma, (1996 :189) rappelle que :

La Haute-Volta [actuelle Burkina Faso], a adopté sa toute première constitution, qui entre en vigueur à partir du 30 novembre 1960. La question des langues y est abordée à l'article premier du titre I de notre loi fondamentale. Il y est dit, en traitant de la souveraineté de l'État, que « la langue officielle » est le français.

C'est dire que la langue française fut intimement liée à la question de la souveraineté du pays. « À l'époque, la connaissance du français parlé ou écrit servait de mesure du niveau d'éducation » (Nikiéma, 1996 :189). Et même jusqu'à nos jours cette considération demeure. Dès lors, toutes les trois autres constitutions ont repris les termes du même article. Le décret n° 289 bis du 13/8/1965 portant réorganisation de l'enseignement du Premier Degré stipulait à son article 6 que « cet enseignement [enseignement primaire] est obligatoirement dispensé en langue française et éventuellement en d'autres langues fixées par décret ». Ainsi, le français fut imposé comme seule langue de l'enseignement de cette période jusqu'à nos jours.

Ensuite, même si les langues nationales ont peu à peu bénéficié d'une estime et d'une prise en charge, notamment avec la prise du décret n° 69/012/PRES du 17 janvier 1969 portant création d'une « Commission Nationale des Langues Voltaïques », force est de constater que la langue française est restée d'autorité jusqu'à nos jours. Sa prédominance n'a

véritablement pas été contestée, à l'exception du domaine des médias où, avec la création des chaînes radios et télévisions privées, les langues nationales ont été plus mises au-devant de la scène. Même l'enseignement bilingue initié depuis 1979 qui semble accorder aux langues nationales voix au chapitre, est en réalité ce que d'aucuns appellent un bilinguisme soustractif. C'est-à-dire que les langues nationales sont utilisées comme des escaliers pour un meilleur apprentissage du français. En substance, pour les cinq (5) années que compte la scolarisation bilingue au primaire au Burkina Faso, l'utilisation de la langue nationale dans l'enseignement représente 90% contre 10% pour le français en 1^{re} année. Progressivement, chaque année, ce pourcentage d'utilisation de la langue nationale va connaître une baisse de 10% contre une hausse de 10% pour celle du français. Ainsi, à la 5^e année, le taux d'utilisation de la langue nationale dans l'enseignement sera réduit à 10% alors que celui du français passera à 90%. Ensuite, le français devient la seule langue de l'enseignement au post-primaire, au secondaire, de même qu'au supérieur sauf dans les départements d'études anglophones et germaniques. C'est dire que jusque-là, le français a bénéficié d'une place de choix dans les politiques linguistiques au Burkina Faso. Cependant, cette hégémonie de la langue française semble être remise en cause depuis l'arrivée au pouvoir d'une seconde branche de la faction militaire dénommée Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR2).

2.2. Brouilles diplomatiques entre le Burkina Faso et la France

Le 30 septembre 2022, une faction de l'armée burkinabè, en l'occurrence, l'Unité Cobra, avec à sa tête le Capitaine Ibrahim Traoré fit un coup d'Etat au Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo Damiba alors Président de la Transition. Au cours de cette opération dans la journée du 1^{er} octobre 2022, le Capitaine Ibrahim Traoré laissait entendre sur les ondes de la radio-télévision nationale que le Président déchu se serait réfugié dans le Camp Bila Zagré, sous la protection des forces spéciales françaises, dans le but de préparer une contre-offensive. Il y eut d'emblée une forte mobilisation populaire favorable aux nouveaux « hommes forts » et hostile aux forces françaises, voire à la France, dans les rues de Ouagadougou et dans les grandes villes du pays comme Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma, Ouahigouya, et Kaya. Puis, après maintes tractations, le Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo Damiba trouve asile au Togo. Dès lors, s'ouvre une ère de tensions

diplomatiques entre les nouvelles autorités Burkinabè dénommées MPSR2 et celles françaises. Il y eut une succession d'incidents imputables à la partie burkinabè. En guise d'exemple, l'ambassadeur Français, Luc Hallade est expulsé du Burkina Faso le 2 janvier 2023. Le 18 janvier de la même année, un délai d'un mois est donné à tous les personnels militaires Français pour quitter le sol burkinabè. Ceux-ci quittent effectivement le Burkina Faso le 19 février 2023. À travers un courrier datant du 28 février 2023 adressé à Paris, Le Ministère des Affaires Étrangères Burkinabè dénonce l'accord d'assistance militaire et technique signé entre la Haute Volta aujourd'hui Burkina Faso et la France le 24 avril 1961. Le 18 avril 2023, trois diplomates Français sont déclarés *persona non grata* pour actions subversives. Par la suite, quatre fonctionnaires Français soupçonnés d'être des agents de renseignements, sont arrêtés le 1^{er} décembre 2023, mis en examen, puis incarcérés. Dans la foulée, des médias français comme Le Monde, Radio France internationale, et France 24 sont suspendus au Burkina Faso. La partie française de son côté multiplie aussi les impairs. Le 22 juin 2023 l'Assemblée nationale française offre une tribune officielle à Djibril Bassolé, un fugitif, pour s'exprimer sur la situation sécuritaire au Burkina Faso et au Sahel ; ce qui ne fut pas du goût des autorités Burkinabè. Air-France suspend ses liaisons Paris-Ouagadougou et Ouagadougou-Paris le 7 août 2023. Le même jour, la délivrance des visas pour les étudiants Burkinabè est suspendue. C'est dans ce contexte de cristallisation des tensions diplomatiques que l'Assemblée législative de transition Burkinabè (ALT) a adopté, le 30 décembre 2023, un projet de loi modificatif de la Constitution, dans le lequel le français est relégué au rang de langue de travail aux côtés de l'anglais. Pourtant, la Constitution du 2 juin 1991, en vigueur, à son article 15 stipule que « la langue officielle est le français ». De ce qui précède, le lien entre ce que l'on peut qualifier de bras de fer diplomatique entre le Burkina Faso et la France, et cette prise de décision de réaménager le statut de la langue française au Burkina Faso paraît évident. Toutefois, il s'avère important de savoir ce que pensent les Burkinabè de cette décision.

2.3. Représentations des Burkinabè du français

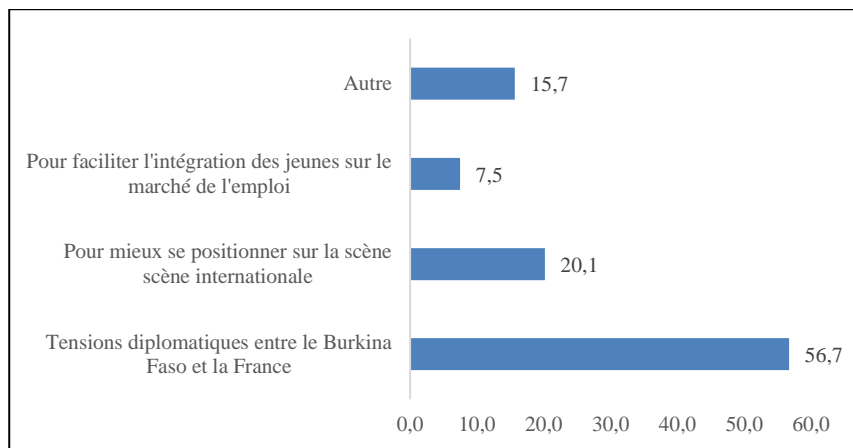
Les données sur les représentations des Burkinabè du français ont été collectées à travers des enquêtes. Les âges des 133 enquêtés sont compris entre 20 et 53 ans. Cet échantillon est composé essentiellement

d'employés du public et du privé. Le constat d'ensemble est que 90% des répondants sont du sexe masculin et 10% du sexe féminin. Ensuite, le traitement des données révèle que 7% des participants ont un niveau secondaire, et 93% d'entre eux ont un niveau universitaire. Aussi, 64% de l'échantillon estime que la décision de reléguer le français au rang de langue de travail n'a pas affecté son appréciation du français. 24% d'entre eux disent apprécier positivement le français contre 16% qui dit avoir une opinion négative sur la langue.

2.3.1. Raisons du réaménagement du statut du français au Burkina Faso

Les enquêtés donnent leurs opinions sur les principales raisons qui ont conduit à la rétrogradation du français au rang de langue de travail.

Figure 1 : *Perceptions des raisons pour lesquelles le français n'est plus une langue officielle*



Source : BAMA Bienvenue Nebila : enquêtes d'avril 2025

La figure 1 nous indique que 56,7% des enquêtés pensent que la relégation du français au rang de langue de travail est liée aux tensions diplomatiques entre le Burkina Faso et la France. 20,1% d'entre eux estiment que la raison de cette relégation est d'affirmer sa souveraineté

sur la scène internationale. Pour 7,5% des répondants la révision du statut du français vise à faciliter l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. 15,7% de l'échantillon estime qu'il existe d'autres raisons qui expliquent le réaménagement du statut du français, sans pour autant les énumérer.

2.3.2. Perception de l'utilité du français et de l'anglais pour les Burkinabè

Les enquêtés donnent leurs opinions sur l'importance du français et de l'anglais pour les Burkinabè.

Figure 2 : Les avantages pour les Burkinabè de parler le français

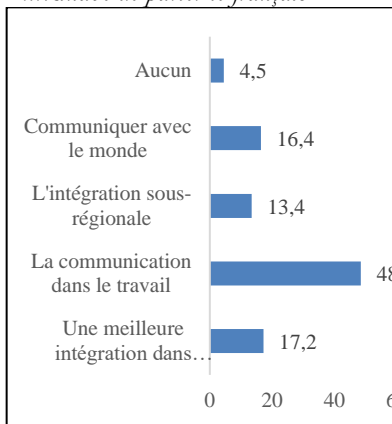
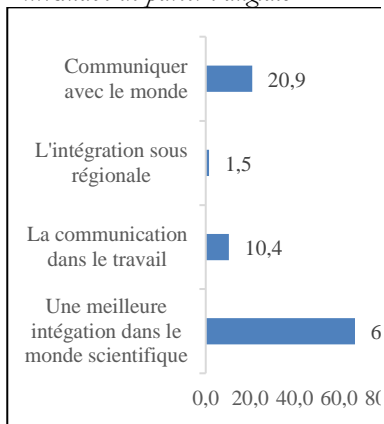


Figure 3 : Les avantages pour les Burkinabè de parler l'anglais



Source : BAMA Bienvenue Nebila : enquêtes d'avril 2025

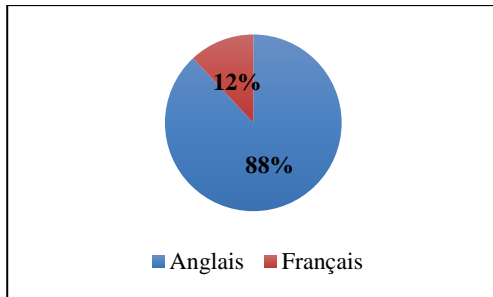
Les figures 2 et 3 permettent de lire les avantages que les Burkinabè attribuent au français et à l'anglais dans leurs utilisations au Burkina Faso. Pour 17,2% des enquêtés, le français sert à une meilleure intégration dans le monde scientifique contre 67,2% qui le pensent pour l'anglais. 48,5% des répondants estiment que le français est utile pour la communication au travail, contre 10,4% qui le pensent pour l'anglais. Pour 13,4% des enquêtés, le français est un outil d'intégration sous régionale contre 1,5% qui le pensent pour l'anglais. 16,4% de l'échantillon estime que le français facilite le contact avec le monde contre 20,9% qui le pense pour l'anglais.

Pour 4,5% des répondants, le français n'a aucun avantage pour les Burkinabè.

2.3.3. Préférences des Burkinabè entre le français et l'anglais

Les enquêtés disent leurs préférences entre le français et l'anglais.

Figure 4 : *Préférences entre le français et l'anglais*



Source : BAMA Bienvenue Nebila : enquêtes d'avril 2025

La figure 4 informe que 88% des enquêtés préfèrent l'anglais comme langue de travail contre 12% favorables au français.

3. Discussion

Nous discutons les résultats pour faire ressortir l'impact de la décision de déchoir le français du statut de langue officielle au sein du peuple Burkinabè, décision prise dans un contexte de tensions diplomatiques entre les autorités Burkinabè et celles Françaises.

3.1. Tensions diplomatiques et le français

Au premier abord, les résultats indiquent que 56,7% des enquêtés pensent que la rétrogradation du français au rang de langue de travail est due aux brouilles diplomatiques entre le Burkina Faso et la France. En rappel, Munyankesha (2011 :138) indique également dans ses travaux que certains Rwandais considèrent le « virage brutal vers l'anglais comme la conséquence logique de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda [...] en 2006 ». Les circonstances de la mise en

arrière-plan de la langue française au Rwanda et au Burkina Faso étant similaires, nous estimons que les inquiétudes sur l'avenir du français au Burkina Faso sont fondées.

Aussi, 20,1% des répondants estiment que la relégation du français au rang de langue de travail au Burkina Faso est une affirmation de la souveraineté du pays, surtout vis-à-vis de la France et de sa langue. A ce sujet, l'Organisation Internationale de la Francophonie (2019 :76) renchérit en ces termes:

Les deux images les plus choisies par les lycéens [Burkinabè] interrogés – langue de la France et langue des pays francophones – suivie par l'idée de l'héritage colonial (langue du colonisateur), [...] et l'association avec l'école, révèlent que le français est surtout considéré comme une langue de l'extérieur.

C'est dire qu'au-delà de la population adulte enquêtée, la perception du français comme langue de domination est aussi prégnante au sein des jeunes Burkinabè. Toute chose qui tend à généraliser l'appréhension d'une désaffection de la langue française au sein de la population.

3.2. Le français comme l'anglais sont utiles pour les Burkinabè

Les résultats obtenus indiquent que le français comme l'anglais sont utiles pour les Burkinabè, mais à des degrés variés et selon les domaines. Selon les résultats, 48,5% des enquêtés estiment que le français est avantageux pour la communication au travail contre 10,4% pour l'anglais. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils se réfèrent à leurs compétences linguistiques actuelles. C'est dire que pour l'instant, un grand nombre de Burkinabè ont une certaine maîtrise du français que de l'anglais. Ainsi, à l'étape actuelle, ces derniers ont plus recours au français pour la communication au travail qu'à l'anglais. En sus, pour ce qui est de l'intégration dans le monde scientifique la majorité des enquêtés soit 67,2% optent pour l'anglais contre 17,2% pour le français. Prenant le cas du Rwanda, Nkunzimana (2014 :32) prévient que « ce qui constitue, l'arme la plus fatale à la langue de Voltaire [au Rwanda], c'est que le prestige a changé de camp. La langue du prestige socioprofessionnel et des contacts internationaux aujourd'hui au Rwanda, c'est l'anglais ».

L'intégration dans le monde scientifique comprend l'accès aux universités de l'extérieur, les exigences linguistiques des offres de bourses

et de certaines revues de publication, la recherche et l'accès aux documents scientifiques. En outre, 13,4% de l'échantillon estime que le français facilite l'intégration sous régionale contre 1,5% qui le pense pour l'anglais. Le français est considéré comme une langue qui facilite le contact avec d'autres peuples de la sous-région d'autant plus qu'elle est parlée dans cinq (5) des six (6) pays limitrophes du Burkina Faso, c'est-à-dire la Côte D'Ivoire, le Togo, le Benin, le Niger, et le Mali. Le français est également la langue des institutions sous-régionales dont le Burkina Faso est membre, en l'occurrence l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Du reste, 20,9% de l'échantillon estime que l'anglais facilite le contact avec le monde contre 16,4% qui le pense pour le français. Toute chose qui indique que les Burkinabè pensent que les deux (2) langues, le français et l'anglais en tant médiums de communication sont utiles pour l'immersion dans le monde de la science, pour les échanges commerciaux, et pour les voyages.

3.3. L'anglais est préféré au français

Il convient de rappeler que 64% des répondants estiment que la décision de reléguer le français au rang de langue de travail n'a pas en tant que tel affecté leur estime pour celui-ci. Nonobstant, ce manque d'hostilité à l'égard du français, 88% des répondants disent tout de même préférer l'anglais au français comme langue de travail. Toute chose qui est révélatrice d'un besoin linguistique latent. D'ailleurs, Nkunzimana (2014 :35) parlant du Rwanda, témoigne que « l'adversaire le plus coriace de la langue française, c'est cette forme de désaffiliation affective à son égard et de reconnexion à l'ailleurs ». Et prenant le cas de la Suisse, l'Organisation Internationale de la Francophonie (2019 :83) signale que « lorsque l'on établit le lien entre la présence de l'anglais et la place du français, un rapport de concurrence défavorable à cette dernière est dénoncé ». Toute chose qui indique que là où le français et l'anglais entrent en concurrence, le français généralement perd son influence.

Conclusion

La présente étude a permis d'avoir une vue globale des perceptions des Burkinabès de la déchéance du français de son statut de langue officielle, et de leurs représentations de la langue française. Il convient de dire que cette langue a bénéficié du statut de langue officielle du Burkina Faso depuis la prise de son indépendance en 1960. Cependant, les tensions diplomatiques qui se sont installées entre les autorités politiques burkinabè et françaises depuis l'accession du MPSR2 au pouvoir au Burkina Faso en 2022 apparaissent comme le mobile principal qui a conduit à la rétrogradation du français au rang de langue de travail aux côtés de l'anglais. Même si, 64% des enquêtés disent que cette décision n'a pas altéré leur estime pour le français, en revanche, 88% d'entre eux préfèrent l'anglais comme langue de travail contre 12% favorables au français. Ce fort penchant pour l'anglais au détriment du français au sein de la population burkinabè, avec les rapports tendus entre les autorités politiques burkinabè et celles françaises suscitent certes des inquiétudes sur l'avenir du français au Burkina Faso. Cependant, l'on pourrait se demander ce qui a réellement changé dans les pratiques linguistiques des Burkinabè depuis la rétrogradation du français au rang de langue de travail. Par ailleurs, Guespin, L. & Marcellesi, J.-B., (1986 : 6) eux, rappellent que « les politiques linguistiques sont vouées à l'échec si deux conditions ne sont pas remplies : une réflexion de fond sur la recherche et l'information langagière, et d'importants progrès dans la connaissance du changement linguistique ».

Bibliographie

- ABOLOU Camille Roger**, 2008. *Langues africaines et développement*. Paris : Editions Paari et Brazzaville : Nsanga-Mvimba
- JOURDAN Christine**, 1982, « Langues nationales, langues officielles, langues légitimes : un problème idéologique ». *Culture*, 2(1), pp. 67–74. <https://doi.org/10.7202/1077892ar>
- Décret n° 289 bis** du 13/8/1965 portant réorganisation de l'enseignement du Premier Degré
- Décret n° 69/012/PRES** du 17 janvier 1969 portant création d'une « Commission Nationale des Langues Voltaïques »
- GLASER Barney & STRAUSS Anselm**, 1967. *The discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Aldine De Gruyter
- GUESPIN Louis & MARCELLESI Jean-Baptiste**. 1986, « Pour la glottopolitique », *Langages* N°83, p. 5-34, https://www.persee.fr/doc/lgge-0458-726x_1986_num-21_83_2493.
- MUNYANKESHA Pascal**, 2011, « Quel avenir pour le français dans la nouvelle politique linguistique du Rwanda ? » *Les Cahiers du GRELCEF*. p.135-143
- NIKIEMA Norbert**, 1996, « Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina Faso ». *Berichte des Sonderforschungsbereichs* 268, Band 7, Frankfurt a.M. pp. 187-199
- NKUNZIMANA Obed**, 2014, « La langue française au Rwanda. Chronique d'une mort programmée ». *Alternative Francophone* vol. 1, 7 pp. 25-37.
- Organisation Internationale de la Francophonie**, 2019. *La Langue française dans le monde*. Éditions Gallimard.